

Compte rendu de la séance ordinaire du comité de parents de la Commission scolaire de
Saint-Hyacinthe, tenue le 11 juin 2020, à 19 h,
par visioconférence Zoom.

Sont présentes ou présents, Mesdames et Messieurs :

Au Cœur-des-Monts	Nancy Arès
Aux Quatre-Vents	Virginie Leblanc
Bois-Joli – Sacré-Cœur	Sophie Croteau
Casavant	Annick Corbeil
Comité CSEHDAA	Julie Vaillancourt
De la Croisée	Manon Gauthier
De la Rocade	Daniel Côté
Des Moissons	Joanie Corbeil
Des Passereaux	Isabelle Ménard
	Jean-François Chaput (Substitut)
Fadette	Catherine Toutant
Henri-Bachand	Philippe Lussier
La Présentation	Sophie Croteau
Lafontaine	Diane Lépine
Larocque	Catherine Bouchard
Notre-Dame	Marie-Josée Continelli
Polyvalente Hyacinthe-Delorme	Emmanuelle Bagg
Polyvalente Robert-Ouimet	Catherine Toutant
Raymond	Marie-Andrée Cyr
René-Saint-Pierre	René Robitaille
Roméo-Forbes	Brigitte Gaudreau
Saint-Damase	Mélanie Laviolette
Saint-Hugues – Saint-Marcel	Véronique Forcier
Saint-Jean-Baptiste	Suzie Verrier
Saint-Joseph – Spénard	Sandra Loiselle
Saint-Nazaire	Julie Leclerc
Saint-Sacrement	Cindy Bellefleur
Sainte-Rosalie	Daniel Fontaine
	Pierre-Luc Chaput (Substitut)

Avait avisé de leur absence, Mesdames et Monsieur :

Notre-Dame-de-la-Paix	Geneviève Lamothe
Saint-Charles-Garnier	Josie-Anne Ménard
Saint-Thomas d'Acquin	Martin Demers

Étaient absents, Mesdames et Monsieur :

Assomption	Vanessa Vincent
Douville	Patrick Timmons
Sacré-Cœur	Marilyn Perreault Larochelle

Écoles n'ayant aucun représentant :

Plein-Soleil, Roger-LaBrègue, Saint-André et Saint-Pierre.

1.0 Constatation du quorum et ouverture de la séance

La présidente, Madame Emmanuelle Bagg, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 18.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

À corriger : date de la séance.

Madame Cindy Bellefleur propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié.

3.0 Adoption du procès-verbal de la rencontre ordinaire du 6 mai 2020

Madame Mélanie Laviolette propose l'adoption du procès-verbal.

Suivi : Avons-nous reçu un suivi sur le remboursement des frais de transports chargés aux parents? La Commission scolaire évalue le dossier.

4.0 Parole aux publics

Présence de Monsieur Yannick Fortin, président du comité consultatif aux services EHDA. Depuis le début du Covid-19, le comité n'a pas tenu de réunion.

Il annonce sa décision de ne pas se représenter pour la prochaine année.

Son opinion est que les changements apportés à la Loi sont néfastes pour le comité et les élèves HDAA.

5.0 Retour sur le webinaire du 9 juin

Dès que la captation vidéo sera disponible, la présidente nous la fera parvenir.

Si ce n'est pas déjà fait, elle nous encourage à regarder celle du 9 mars ainsi que les documents mis à jour. Elle nous les enverra de nouveau.

6.0 Nomination d'un représentant au comité consultatif en appui à la directrice générale

Monsieur Daniel Camirand, nous indique qu'il nous fera parvenir des informations supplémentaires pour former les parents. Il nous parle des prochaines dates importantes.

Il indique que la représentante des directions, Madame Maryse Gélinas et probablement un délégué syndical des enseignants siégeront sur ce comité. Puisque ce comité n'est pas inscrit dans la Loi, la directrice générale, Madame Caroline Dupré, a accepté ces candidatures, qui ne seront cependant pas autorisées pour la nomination des membres du conseil d'administration, cet automne. De fait, les représentants d'une association d'employés ne peuvent siéger au conseil d'administration.

Nombre de rencontre à prévoir : deux à trois.

Il est demandé si les substituts peuvent se présenter à ce poste. Comme c'est au comité de parents à choisir, Madame Emmanuelle Bagg propose d'accepter la candidature de substituts. Acceptée à l'unanimité.

Il est demandé si une présidente de comité de parents, membre de l'exécutif, peut se présenter à ce poste? Monsieur Daniel Camirand mentionne que rien ne s'oppose à ce que la présidente ou un membre de l'exécutif puissent se présenter.

6.1 Nomination d'un président d'élection

Madame Mélanie Laviolette propose Monsieur Daniel Camirand.

Adopté à l'unanimité.

6.2 Nomination des scrutateurs (2)

Madame Sophie Croteau propose Monsieur Yannick Fortin.

Madame Annick Corbeil propose Madame Nancy Prévèreault.

Adopté à l'unanimité.

6.3 Approbation de la procédure d'élection

Monsieur Daniel Camirand explique la procédure d'élection.

Madame Catherine Toutant propose la procédure d'élection tel que présentée.

Adopté à l'unanimité.

6.4 Élection

Madame Sophie Croteau propose le début des mises en candidature.

Madame Emmanuelle Bagg se propose.

Madame Virginie Leblanc propose Madame Sophie Croteau.

Madame Catherine Toutant se propose.

Monsieur Pierre-Luc Chaput se propose.

Madame Cindy Bellefleur se propose.

Madame Annick Corbeil propose la fin des mises en candidature.

Monsieur Daniel Camirand demande aux candidats de déclarer leur intérêt.

Madame Cindy Bellefleur, accepte.

Monsieur Pierre-Luc Chaput, accepte.

Madame Catherine Toutant, accepte.

Madame Sophie Croteau, accepte.

Madame Emmanuelle Bagg, accepte.

Chacun des candidats, font une description des raisons qui les poussent à poser leur candidature.

Madame Mélanie Laviolette s'occupe de faire parvenir les adresses courriels des délégués présents à Monsieur Daniel Camirand afin qu'il puisse nous envoyer le bulletin de vote électronique. Monsieur Daniel Camirand prend les présences afin de procéder à l'élection. Tous les membres ayant le droit de voter recevront un courriel pour voter pour le candidat de leur choix.

Un problème informatique nous oblige à reporter le vote. Monsieur Daniel Camirand nous enverra un lien vendredi et les personnes présentes ce soir seront appelées à voter entre 9 h et 17 h.

7.0 Périodes de discussions, d'échanges et d'informations;

7.1 Calendrier scolaire 2020-2021

Madame Emmanuelle Bagg présente le calendrier 2020-2021 avec les événements planifiés cet automne. Afin de boucler la boucle 2019-2020, elle nous demande si nous souhaitons conserver la séance du 2 septembre. Acceptée à la majorité.

Après discussion et puisque nous devons nommer nos membres parents au conseil d'administration d'ici le 6 octobre, la présidente propose que la première séance du comité de parents de l'année scolaire 2020-2021 soit le 30 septembre. Adoptée à l'unanimité. L'assignation des membres parents sera envoyée au plus tard le 22 août.

Date des séances :

Madame la présidente demande si nous souhaitons conserver les séances du comité de parents le 1^{er} mercredi du mois, exceptées celles d'octobre, décembre, janvier et mars ou si nous souhaitons les harmoniser pour les faire le 2^e mercredi du mois? Après un tour de table, il est décidé de conserver le 1^{er} mercredi du mois.

8.0 Retour sur les différents comités

8.1 CCSEHDAA

Point reporté.

8.2 FCPQ

Préinscription rencontre nationale

Une rencontre nationale sera organisée à Québec le 26 septembre prochain. Il y aura différentes activités et formations qui y seront offertes. On peut s'inscrire dès maintenant afin que la dépense passe dans le budget de cette année. Cela nous permettra de conserver le budget de l'an prochain pour d'autres dépenses tel que le congrès. Il faut que les parents donnent leur réponse avant le 15 juin.

Madame Mélanie Laviolette parle du sondage national et nous dit que 43 000 parents y ont répondu. Elle nous mentionne que, l'an prochain, les dirigeants de la FCPQ iront visiter les différents comités de parents du Québec.

Abonnement formations FCPQ 2020-2021

Comme pour le congrès, nous pouvons nous abonner d'ici le 15 juin, à quelques ou à l'ensemble les formations pour l'année scolaire 2020-2021 et être facturés cette année. Afin de prendre la meilleur décision budgétaire, Madame Emmanuelle Bagg prendra les renseignements nécessaires et contactera la trésorière.

8.3 Transport

Point reporté.

8.4 Communication

Point reporté.

8.5 Culturel

Point reporté.

8.6 Reconnaissance des bénévoles

Point reporté.

9.0 Rapport de la trésorière

La trésorière présente le rapport des dépenses jusqu'à présent.

Il reste au budget environ 6 000 \$.

10.0 Correspondances

FCPQ.

11.0 Questions diverses

Est-ce que nous avons reçu des nouvelles concernant le budget des services de garde? L'ensemble des membres avait été invité à faire parvenir le budget de leur école. Sujet reporté à l'an prochain.

Une déléguée demande si l'avis a été fait concernant les élèves avec des douances et des facilités d'apprentissage. Elle pense qu'on devrait mettre de la pression immédiatement pour que les élèves aient accès à la nouvelle école. Tel qu'inscrit dans le procès-verbal, tous les avis non demandés par la Commission scolaire sont reportés à l'an prochain. Les membres passent au vote pour savoir si on envoie un avis maintenant ou à l'automne: 9 membres souhaitent l'envoyer toute suite et 16 membres souhaitent attendre. La présidente propose qu'il soit inscrit dans le procès-verbal du mois de septembre tous les sujets que nous avons prévus traités avant le covid-19 et que nous avons dû reportés. Adoptée à l'unanimité.

Une déléguée demande si les parents sont à l'aise avec le fait que certaines fois les deux mètres de distanciations sociales sont impossibles ou non respectés. Dans ce cas, est-ce que les parents aimeraient en être informé pour que ceux-ci décident s'ils

désirent garder ou non leurs enfants à la maison? Plusieurs membres prennent la parole pour donner leur opinion.

Questions posées à Monsieur Daniel Camirand :

Est-ce que les règles de distanciations sociales ont été assouplies? Il nous mentionne que la règle du maintien du 2 mètres de distance est toujours de mise. La CNESST et la santé publique considèrent qu'un contact à moins de 2 mètres pendant plus de 15 minutes est un contact étroit. Celles-ci seront resteront les mêmes pour terminer l'année et seront révisées pour la rentrée à l'automne.

Est-ce qu'en temps de pandémie, il y a moyen de s'assurer que les enfants, en besoin particuliers puissent recevoir les services auxquels ils ont droits étant donné que certaines ressources assistent des enseignants dans les classes à cause des ratios? Il nous réitère qu'il entend bien les questions et préoccupations des parents et qu'elles seront portées à l'attention du ministère de l'Éducation.

12.0 Prochaine séance

La prochaine séance ordinaire sera le 2 septembre 2020, à 19 h, par visioconférence ou à la Commission scolaire.

13.0 Levée de l'assemblée

À 21 h 48, la séance est levée par Madame Julie Vaillancourt.

TOUTES DISCUSSIONS ET TOUS LES AVIS DONNÉS PAR LE COMITÉ DE PARENTS DOIVENT L'ÊTRE DANS LE MEILLEUR INTÉRÊT DE L'ÉLÈVE.

Emmanuelle Bagg
Présidente

Marie-Josée Continelli
Secrétaires intérimaires